1.25 M/s M/s M/s

IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)



Photographic Sciences Corporation

23 WEST MAIN STREET WEBSTER, N.Y. 14580 (716) 872-4503 Will St.



CIHM/ICMH Microfiche Series. CIHM/ICMH Collection de microfiches.



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadian de microreproductions historiques



(C) 1986

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

	12X	16X	20X		24X		28X		222
					1				
This in Ce do	tem is filmed at th cument est filmé 14)	au taux de réd	tio checked belo uction indiqué ci 18X	w/ -dessous. 22X		26X		30X	
	Additional commo Commentaires su	ents:/ ppiémentaires:							
	Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/ Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, iorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.				Seule édition disponible Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image/ Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilieure image possible.				
	l along interior margin/ Lare liure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure								
	Reiié avec d'autre		includes supplementary material/ Comprend du matériel supplémentaire Only edition available/						
	Planches et/ou ii	iustrations en d	couleur		Qualité i	of print vari négale de l	'impressio		
	Coloured plates	and/or iliustrati	ions/		Transpar				
	Coloured ink (i.e	. other than blu	ue or biack)/		Showthr				
	Coloured maps/ Cartes géograph	iques en coulei	ır		Pages de Pages de	stached/			
	Cover title missi Le titre de couve	ng/ erture manque			Pages di Pages de	scoloured, écolorées,	stained o	r foxed/ ou piqué	ins
	Covers restored Couverture resta				Pages re	estored and estaurées e	or lamin Lou peliio	ated/ culées	•
	Covers damaged Couverture endo				Pages d	amaged/ ndommagé	es		
	Coloured covers Couverture de c					d pages/ e couleur			
orig cop whi repr	institute has atte jinal copy availabl y which may be b ch may alter any oduction, or whic usual method of i	e for filming. Fibiliogrephically of the images in may significally images in may significally image, are che	eetures of this vunique, n the antiv change	qu de poi une mo	if lui a été set exemp nt de vue image re dification	nicrofilmé la possible d plaire qui so bibliograph produite, o dans la mé s ci-dessous	e se procu ont peut-é nique, qui u qui peu athode noi	urer. Les tre uniqu Peuvent	détails ues du modifi

The copy filmed here has been reproduced thenks to the generosity of:

Seminary of Quebec Library

The images appearing here are the beet quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or Illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol → (meaning "CONTINUED"), or the symbol ▼ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:

L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Séminaire de Québec Bibliothèque

Les imeges suivantes ont été reproduites avec le pius grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité evec les conditions du contrat de flimege.

Les exemplaires originaux dont la ccuverture en papier est imprimée sont filmée en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière pege qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les eutres exempleires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole → signifie "A SUIVRE", le symbole ▼ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, atc., peuvent être fiimés à des taux de réduction différente. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bae, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

1	2	3		



1	2	3		
4	5	6		

rrata to

pelure, ⊓ à

.

détails

es du

modifier er une filmage

32X

CIRCULAIRE

Aux Membres de la Société Ecclésiastique de St. Jacques.

Ste. Cunigonde, 9 Septembre 1880.

Monsieur,

Altendu que dans une lettre collec.

live, en date du 8 courant, dont copie ci-après, Messieurs J. B. M. Aubry, Vicaire au Sacré Coeur, J. Lonergan, curé de Ste. Brigide et A. P. Dubuc, curé du Sacré Coeur de Jésus, tous membres de la Société Ecclésiastique de St. Jacques, demandent à Sa Brandeur Meyr de Montréal, la convocation d'une assemblée générale spéciale des membres de la dite Société:

A ces causes, sachez que le 13 Octobre prochain à une heure P.M., il y aura, au salon de l'Évêché de Montréal, une assemblée générale spéciale des membres de la Société Écclésiastique de St. Jacques, pour l'à et alors prendre en considération et adopter les suggestions contenus dans la lettre des susdits Messieurs,

Par ordre,

de Mgr de Montréal, Président.

A. SEGUIN, Ptre.

Secrétaire.

locus sel.

Montrial, & Septembre 1880.

A SA GRANDEUR MGR ED. CH. FABRE, EV. DE MONTREAL.

Monseigneur,

Vû que le projet, pour fonder la "Société Ecclésiastique du Diocèse de Montréal établie sous l'invocation de St. Jacques," proposé aux membres du clergé présents aux retraites dernières, a paru, dans sa partie essentielle, sourire au grand nombre des membres de la dite Société, les soussignés supplient très humblement Votre Grandeur de convoquer une assemblée générale spéciale pour prendre en considération et adopter le dit projet, à savoir:

FONDS DE RESERVE.

1. Afin d'assurer à la "Société Ecclésiastique du Diocèse de Montréal, établie sous l'invocation de St. Jacques," une existence permanente, tous les membres actuels et futurs de la dite Société paieront, une seule fois, une Prime égalant en piastres le nombre de leurs années.

2. Cette prime devra être payée, par les membres actuels, et futurs, en deux paiments annuels égaux; par les membres actuels, à compter du premier Octobre prochain (1880), et par les membres futurs, à compter du jour de leur admission.

Si quelques pensionnaires ou autres membres de la dite Société se trouvaient dans des circonstances telles qu'ils ne pussent pas payer leur prime en deux ans, il sera loisible à l'Administration de la dite Société d'en partager alors le paiement en trois versements annuels égaux.

- 3. L'argent provenant des Primes formera le fonds de réserve de la Société.
- 4. Le dit fonds de réserve ne pourra pas être affecté au paiement des pensions ni être dépensé ou entamé pour aucune fin quelconque, avant d'avoir atteint le chiffre de cinquante mille piastres, \$50,000,00.
- 5. L'intérêt provenant du dit fonds de réserve pourra aider au paiement des pensions, si besoin il y a, afin d'assurer à chaque pensionnaire une pension convenable.
- 6. Cette prime ne pourra être payée par billets promissoires, à moins que les dits billets ne soient acceptés par une banque incorporée.
 - 7. Un intérêt de six par cent sera chargé sur les arrérages.
- 8. Chaque arrérage de six mois sera en sus chargé d'une somme de cinq piastres \$5.00, à titre d'amende.
 - 9. Aucune pension ne sera accordée, avant que tous les arrérages, s'il y en a, n'aient été payés.
- 10. L'argent du fonds de réserve, sera placé dans un établissement religieux bien fondé, à six par cent d'intérêt, s'il y a possibilité.

Nous demeurons, de Votre Grandeur,

Monseigneur,

Les très humbles et très respectueux serviteurs.

J. B. N. AUBRY, Ptre, Vicaire au Sacré-Cœur.

J. LONERGAN, Ptre, Curé Ste. Brigide.

A. P. DUBUC, Ptre, Curé du Sacré-Cœur de Jésus.

